

**Colloque AVENIR HOSPITALIER 15 mars 2017**

**« Le travail a-t-il changé à l'Hôpital Public ? »**

Amphithéâtre Jean DAUSSET Hôpital Cochin

## **Les avatars de l'Hôpital**

**Par Xavier Emmanuelli**

L'Hôpital, depuis ses origines et jusqu'à l'époque moderne, a connu bien des avatars, qui lui ont fait changer de sens et donc d'objectif. Ces différents sens ne se sont pas détruits au fur et à mesure que l'objectif de l'Hôpital changeait. Ils coexistent, sous la version actuelle, celle de juin 1975 (la séparation du sanitaire et du social).

Au commencement, l'Hôpital est l'hospice, c'est-à-dire un lieu d'accueil et de soins dans lequel sont accueillis les pauvres et les malades de la commune au nom de la charité. Puis, l'Hôpital général accède à une nouvelle fonction : un lieu de réclusion.

En 1647, le « *Grand renferment* » de Michel Foucault soulève en effet différents problèmes : les fous, les femmes enceintes, les migrants, les adolescents... Il préfigure la notion moderne de services spécialisés. Louis XIV, pour lutter contre l'errance, la mendicité et les migrations, enfermait tous ces déviants du peuple. Il crée notamment les Invalides pour les vieux soldats. L'Hôpital acquiert une fonction de coercition. L'hospice est pragmatiquement séparé de cette fonction.

Sous la révolution, ou en tout cas avec les lumières, la notion de charité est abandonnée au profit de la solidarité. L'Hôpital est désormais régi par des lois relevant des droits du citoyen. L'Hôpital hospice demeure tout de même longtemps un lieu innommable.

Tout le XIXème siècle permet de découvrir la pathologie, la clinique, les maladies métaboliques et infectieuses et l'hygiène. Les vingt premières années de ce siècle attirent les étudiants et les médecins du monde entier de tous ces domaines. L'Hôpital conserve longtemps sa fonction d'hospice et est réservé aux pauvres.

Sa dernière naissance en juin 1975 permet de séparer les établissements sociaux des établissements médico-sociaux. Elle sépare deux mondes, voire trois avec la psychiatrie. Elle met en place des personnels hautement professionnels, notamment après l'apparition de la loi de 1958 qui permet aux spécialistes d'exercer à l'Hôpital. Se créent alors les centres hospitalo-universitaires avec leurs trois fonctions : le soin, l'enseignement et la recherche.

Toutes ces strates s'empoîtent les unes dans les autres, jusqu'à ce que l'Hôpital devienne très technique et très efficace.

Avec les systèmes d'évaluation survient l'exigence de l'économiste qui encadre les budgets et le nouvel avatar de l'Hôpital : l'Hôpital entreprise. Ce dernier gère au plus près ses budgets mais également les questions de personnel, de locaux, de matériels... Après la charité et la solidarité, un troisième impératif apparaît : la performance.

Avec ces différentes définitions, on comprend que « *soigner* » implique en somme une séparation entre le « *cure* » (les soins évaluables et parfaitement techniques) et le « *care* », le prendre soin. Cela implique, par un curieux retournement de sens, un hébergement hospitalier uniquement en cas de de soins lourds et rapides. L'Hôpital devient un gestionnaire de flux : à l'entrée au moyen des SAMU et de l'urgence ou à la sortie des patients avec vers l'hospitalisation à domicile. A travers ces anecdotes, on constate que l'amélioration de l'outil de soin a progressivement été privilégiée, souvent au détriment de la finalité du soin.

L'Hôpital n'a pas fini d'évaluer les patients qui réclament implicitement leurs parts de « *soins de suite* », d'hospitalité, de solidarité, voire de charité et, en tous les cas, leur part essentielle de sens !



Fonds Xavier Emmanuelli  
[www.xavieremmanuelli.com](http://www.xavieremmanuelli.com)  
1 rue Madame - 75006 Paris